



SUJET : HOPITAL URGENCES RESSOURCES HUMAINES MINISTERE-SANTE

Une note des Renseignements généraux alerte sur la saturation des urgences hospitalières (presse)

PARIS, 10 mars 2015 (APM) - Une note des Renseignements généraux (RG), datée du 5 mars, alerte sur le phénomène de saturation des services d'urgence hospitaliers, rapporte Le Parisien dans son édition de mardi.

Rédigée par le service central du renseignement territorial du ministère de l'intérieur et adressée à la présidence de la République, au Premier ministre et aux ministères de la santé et de l'intérieur, cette note dresse un "état des lieux" des services d'urgence des hôpitaux, relate le quotidien.

Elle évoquerait un "engorgement massif" de ces services et estimerait qu'ils sont "au bord de l'implosion", ajoute-t-il.

"Aujourd'hui, les hôpitaux sont confrontés à la saturation du service des urgences, ce qui est source de tensions (joutes verbales, insultes des patients) liées, notamment, à une dégradation de la qualité d'accueil des patients et, plus globalement, des conditions de travail des personnels", expliquent les auteurs de la note dans l'extrait publié par Le Parisien.

"Récemment, cette situation s'est aggravée en raison d'un afflux sans précédent de patients durant l'épidémie de grippe", poursuivent-ils.

Ils soulignent que les syndicats et les personnels médicaux "dénoncent le stress et l'épuisement des équipes de soins, n'hésitant plus à parler de 'burn out'".

En guise de "commentaire", ils précisent que "compte tenu de la fragilité économique des établissements hospitaliers et des annonces de restrictions budgétaires [...], quelques mouvements de protestation pourraient prendre corps".

Selon Le Parisien, la note citerait les mouvements sociaux qui ont lieu aux hôpitaux de Lens (Pas-de-Calais) et d'Orléans-la-Source. Elle mentionnerait aussi le cas de l'hôpital du Mans, où des membres du personnel ont envahi récemment une salle où se tenait le conseil de surveillance (cf APM SAN1NKFS62), ainsi que celui de l'hôpital de Roanne (Loire).

Le quotidien note à la fin de son article qu'il a interrogé la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur ce document et que celle-ci a voulu "relativiser".

Marisol Touraine a évoqué dans sa réponse la période particulière que l'hiver constitue du fait des épidémies (gastro-entérite puis grippe). Elle a également assuré que le ministère a identifié les situations de crise et que celles-ci sont suivies de près avec les agences régionales de santé (ARS).

La direction générale de la santé (DGS) a dit le 4 mars dans un communiqué que 66 établissements restaient "en tension" du fait de l'intensité de l'épidémie de grippe, ce qui correspondait à environ 10% des établissements de santé disposant d'un service d'accueil des urgences, rappelle-t-on (cf APM VIB4NKMUXZ).

Le Parisien indique que la ministre a aussi mentionné le travail conduit avec les urgentistes "depuis un an" pour régler le problème des lits et fluidifier le parcours des patients et a rappelé l'accord conclu, le 23 décembre 2014, avec l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf) pour une meilleure reconnaissance du temps de travail effectué (cf APM

SAN6NH15I4).

san/gb/APM polsan
redaction@apmnews.com

SAN5NKZKK7 10/03/2015 09:49 ACTU

©1989-2015 APM International.